

FICHE PROSPECTIVE DES METIERS DE LA BIODIVERSITE

Famille « PRÉSERVATION DU PATRIMOINE »

Secteur : « Protection & gestion des espaces naturels »

• Les métiers

Le secteur d'activité de la protection et de la gestion de la nature comporte deux grands domaines d'activités fortement liés entre eux, notamment dans les espaces naturels bénéficiant d'une protection réglementaire :

- celui des travaux d'entretien et de restauration du milieu naturel, depuis l'agent d'entretien jusqu'au conducteur de travaux
- celui de la garderie qui se distingue du précédent essentiellement par le pouvoir de police que le garde exerce par commissionnement ainsi que par la grande polyvalence du métier.

> **L'agent d'entretien du patrimoine** naturel et paysager procède à l'entretien courant d'un espace de nature ainsi qu'à la pose et la gestion d'équipements de découverte et d'accueil du public.

> **Le chef d'équipe d'entretien** du milieu naturel anime et encadre une équipe d'agents d'entretien et veille à ce que les interventions garantissent la qualité biologique et paysagère du site.

> **Le conducteur de travaux** pour l'entretien des patrimoines naturels et paysagers supervise la planification, la maîtrise d'œuvre et la coordination des travaux d'aménagement et d'entretien des espaces naturels et des infrastructures, en cohérence avec le plan de gestion ou d'aménagement. Il anime et encadre une ou plusieurs équipes d'entretien.

> **Le garde nature** assure d'une part, la gestion opérationnelle de sites et contribue à maintenir, gérer et valoriser la qualité et la diversité biologique et paysagère. D'autre part, il accueille et sensibilise les différents publics à la protection de l'environnement. Il peut entretenir des partenariats territoriaux ou intervenir en tant qu'expert. Il assure des missions de police de la nature.

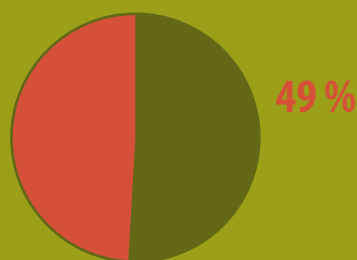
• L'emploi

« LA STRUCTURE DE L'EMPLOI »

Ce secteur d'activité compterait environ 13 798 employés. Les gardes représentent environ 40% de l'effectif estimé avec 5 601 employés. Le reste du secteur est constitué principalement des agents d'entretien du patrimoine naturel et paysager avec près de 6 225 personnes. Leur encadrement est constitué de chefs d'équipes (866 salariés) et de conducteurs de travaux (1106 personnes).

Source : Etude Aten/Afpa - Octobre 2014

PART DU SECTEUR / LES EMPLOIS DU CŒUR DE LA BIODIVERSITÉ (28 035)



Source : Etude Aten/Afpa - Octobre 2014

• Évolutions du secteur

Les évolutions économiques

La dépense liée à la gestion des espaces naturels et espèces protégées s'accroît depuis 2000 (croissance de plus de 10% en moyenne annuelle). En 2011, la dépense dans ce domaine augmente de 21% pour s'établir à 1 106 millions d'euros, soit la moitié de la dépense totale de protection de la biodiversité et des paysages. Cet accroissement fait suite à la hausse de 15% enregistrée en 2008 par rapport à 2007 (740 millions d'euros). La dépense de réduction des pressions exercées par les différents secteurs productifs est en hausse sur un an (9 %). Elle représente 536 millions d'euros, soit le quart de la dépense de protection de la biodiversité et des paysages, dont 310 millions correspondent aux dépenses réalisées par le secteur de l'industrie. Ces actions de protection de la biodiversité et des paysages engagées par les secteurs productifs sont en augmentation.

D'autres actions de protection sont engagées, principalement par les départements et les collectivités locales. Relativement stables, elles s'élèvent à 497 millions d'euros en 2011.



Crédit photo : Philippe Massit - Onfs

Le secteur public et les fonds européens financent les trois quarts de la dépense de protection de la biodiversité et des paysages. Les entreprises et les ménages contribuent respectivement à hauteur de 19 % et moins de 4 % de la dépense.

Sources :
Ministère Ecologie, développement durable et énergie (commission des comptes et de l'économie de l'environnement, juillet 2013)

Les évolutions sociales

La demande sociale de consommation d'espaces de nature est en forte progression. Il s'agit de la demande d'aménité à laquelle les gestionnaires doivent apporter des réponses pertinentes, que ce soit du point de vue de l'aménageur naturaliste ou de celui du citoyen en mal d'espaces.

Les évolutions techniques

Depuis quelques années, l'information géographique est devenue un soutien de poids dans la gestion de terrain et la protection des espèces, notamment grâce aux techniques de portabilité et de géolocalisation, qui permettent de la réactivité, de la précision, des gains de temps, et le partage des données. La technicité s'accroît avec les appareils mobiles (systèmes d'information géographique nomades de type PDA, tablette PC...) et de nouveaux matériels technologiques (détecteurs transcodeurs d'ultras sons pour l'observation des chauve souris, radars pour caractériser les flux d'espèces ornithologiques...). Le développement de la génétique permet d'effectuer des recherches d'espèces rares ou discrètes (inventaires à partir de l'ADN).

Changement climatique, migration des espèces, espèces invasives, micro polluants, radioactivité représentent autant d'enjeux pour lesquels une préparation des différents métiers concernés est indispensable.

Sources :
L'effet géomatique,
Dossier Espaces Naturels n° 26, étude fiches métiers
Interview Gérard Melki PDG Biotope Environnement (Mèze, Hérault)

Les évolutions organisationnelles

Le nombre d'espaces naturels bénéficiant d'une gestion ou d'une protection est en nette augmentation. Le développement des aires marines protégées, la montée en puissance des trames vertes et bleues, celle des réserves naturelles régionales qui dépendent des collectifs locaux en témoignent.

Les modes de gouvernance changent : concertation, prise de décision négociée, animation de charte, enquête publique impactent les pratiques professionnelles.

L'organisation du travail intègre désormais le fonctionnement en réseau. A tous les niveaux, cette tendance fait appel à des compétences relationnelles, voire de management.

Les évolutions conjoncturelles

Depuis quelques années, on constate une augmentation du niveau de qualification des candidats à un poste, en raison du taux de chômage des jeunes diplômés (hommes 25,3% - femmes 22,9%). En parallèle, la part des tâches administratives et de l'informatisation des pratiques vont croissantes. Il en résulte une tendance à élever le niveau de qualification lors des recrutements.

Les dispositifs de réforme de l'action publique sont désormais engagés, la MAP (Modernisation de l'Action Publique) faisant suite à la RGPP (Réforme Générale des Politiques Publiques). Ils peuvent à terme générer une obligation de réorganisation de l'emploi et des compétences dans les établissements publics en charge de la gestion et de la protection de la nature. La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (27 janvier 2014) impacte largement l'organisation des missions de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations.

Les évolutions réglementaires

La réforme des polices de l'environnement, introduite par l'ordonnance du n° 2012-34 du 11 janvier 2012, modifie profondément les dispositions de police administrative et de police judiciaire du code de l'environnement. L'ordonnance entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2013 simplifie, réforme et harmonise les dispositions antérieures de police administrative et de police judiciaire. Lorsque les gardes exercent le pouvoir de police, ils sont ainsi appelés inspecteurs des milieux, dans le cadre d'une harmonisation nationale d'« Inspecteurs de l'environnement ».

Leur pouvoir de police judiciaire a été étendu. On constate par ailleurs, une montée en puissance des protections contractuelles et des chartes de territoire, notamment du fait de l'application de la loi de 2006 (Loi « Parcs » du 14 avril 2006 concernant les Parcs Nationaux).

Les évolutions politiques

Les démarches portées par l'État (Grenelle de l'environnement, SCAP, SNB) mettent en avant une volonté politique d'enrayer la perte de biodiversité et se traduisent par un renforcement des politiques de protection contractuelles ou réglementaires de l'espace.

Des objectifs de protection d'aires protégées sur le territoire national sont fixés pour 2019. La stratégie nationale de la biodiversité a été révisée en 2011. Un projet de loi biodiversité portant création de l'Agence Nationale de la Biodiversité est en cours de préparation pour un vote parlementaire en 2014.

Cette évolution s'intègre dans une démarche internationale (sommet de Nagoya, plan d'action communautaire en faveur de la biodiversité, ...).

• Évolutions des métiers

Les évolutions économiques de ce secteur permettent d'envisager un accroissement du nombre d'emplois. Cette vision peut cependant être temporisée du fait de sa très forte dépendance aux financements publics. La montée en puissance de la compétence des régions en matière de protection et de gestion des espaces naturels entraîne un accroissement du nombre de sites naturels protégés et des activités (emplois dédiés ou délégation de travaux à des entreprises privées). Les grands travaux d'infrastructures imposent des actions obligatoires de compensation écologique.

Les évolutions des pratiques professionnelles et des compétences associées doivent se calquer sur celles de la société, particulièrement dans la relation au public, le travail en réseau ou avec les acteurs locaux, une approche globale du développement du territoire, mais aussi dans le domaine de la bureautique et de l'information géographique.

Par ailleurs, ces métiers doivent faire face à des enjeux nouveaux aboutissant à une remise en cause des schémas traditionnels de la gestion des espaces naturels pour accompagner par exemple les conséquences du changement climatique (évolution des milieux, migration des espèces, protection des habitats, ...). L'émergence de la filière génie écologique illustre en partie ces propos.



• Offre de formation qualifiante

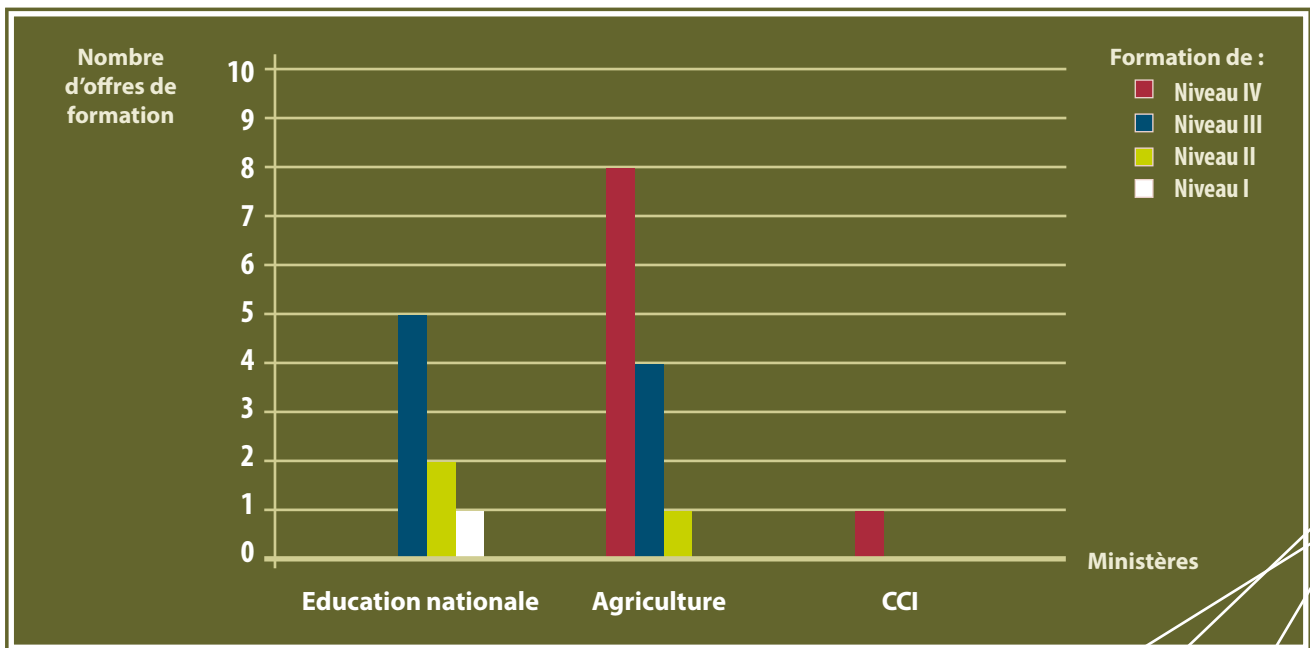


L'offre de formation initiale démarre à partir du niveau 4 avec des baccalauréats professionnels exclusivement proposés dans le cadre de la filière professionnelle du ministère de l'agriculture et de la pêche.

Le cursus peut être continué dans cette filière d'enseignement agricole grâce à une offre généreuse de BTSA, avec notamment le BTSA de référence : Gestion et protection des espaces naturels.

L'ensemble de cette offre de formation initiale a été réformée en 2011 et l'on constate un effort notable de la part du ministère pour adapter autant que faire se peut ce cursus à la demande des professionnels.

Il est à noter qu'un des métiers visé par cette formation est celui de Garde (dans un Parc national, à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, l'Agence des aires marines protégées et l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques) pour lequel les niveaux de recrutement par concours sont celui du Brevet et du Baccalauréat. Or on constate aujourd'hui que près de la moitié des récipiendaires dispose d'un niveau de formation équivalant au BTS, à une licence professionnelle, voire plus. Ce constat se confirme aussi dans les recrutements effectués dans le privé.



• *Préconisations d'évolution de l'offre de formation*

La première préconisation en matière de formation porte sur l'hygiène et la sécurité au travail. S'agissant de professionnels exerçant sur le terrain et utilisant des machines et outils potentiellement à risques, il convient d'insister à tous les niveaux sur l'utilisation sécurisée du matériel, pour soi et pour son environnement, mais aussi sur les gestes de premiers secours.

Une autre préconisation porte sur la prise en compte de la montée en puissance de la bureautique et des tâches administratives, alors que les agents souhaitent le plus souvent réserver leur pratiques professionnelles aux seules activités de terrain.

Les formations doivent insister sur l'évolution des aspects techniques (techniques de génie écologique, méthodes de travail éco responsables), sur l'utilisation de bases de données et d'outils mobiles qui se généralisent et sur les aspects relationnels (management, accueil du public et gestion des incivilités).

<http://metiers-biodiversite.fr/>

